CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E113466** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2026**

ÉDITÉ LE 22/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2014

Raison sociale : GILBERT BOIS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/05/2020

Capital : 6 000

23 CHEMIN DES PIERRES - FOURCHAUD
85200 BOURNEAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2014B00030

Siret : 799 736 913 00028

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5407914

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 6900790904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 6900790904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 02 51 00 63 50 **Fax :**

Portable : 07 51 67 11 70

Responsabilité légale :
GILBERT GUILLAUME GÉRANT

Site Internet :

E-mail : guillaume.gilbert85120@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 379 453 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		28/11/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/01/2026 11:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E113466** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2026**

ÉDITÉ LE **22/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2014
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/05/2020
Capital : 6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2014B00030

Siret : **799 736 913** **00028**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5407914

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 6900790904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 6900790904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : **GILBERT BOIS**

23 CHEMIN DES PIERRES - FOURCHAUD
85200 BOURNEAU

Téléphone : 02 51 00 63 50 **Fax :**
Portable : 07 51 67 11 70

Site Internet :
E-mail : guillaume.gilbert85120@gmail.com

Responsabilité légale :
GILBERT GUILLAUME GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	28/11/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Charpentier,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	30/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	30/11/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/11/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	28/11/2025
o Isolation des combles perdus	30/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.